



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal N°2019-045 RECENSEMENT DE LA POLULATION 2020

Séance du : 25 novembre 2019

Date de convocation : 19 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-cinq novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Nombre de votes : 9

Présents : Alain FAUST, Jean-Pierre PIC, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Philippe SIONNET, Régis JOUFFREY, Jean-Pierre SEVREZ

Pouvoirs de : Bruno GARDENT

Absents : Alain JACQUIER, Florence GAILLARD

Secrétaire de séance : Jean-Louis FAURE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune de LA GRAVE fait partie des communes qui devront être recensées au cours de l'année 2020.

Le conseil municipal :

- Vu la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158)
- Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276
- Vu le décret n° 2003-561 fixant l'année de recensement pour chaque commune

Charge le maire de l'enquête de recensement à mener sur la commune de LA GRAVE au cours de l'année 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre SEVREZ

Date dépôt Préfecture : le
Date affichage : le